R.A.S.S.A.E.F.

Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est-Francophone

Rapport d'activités 2012-2013

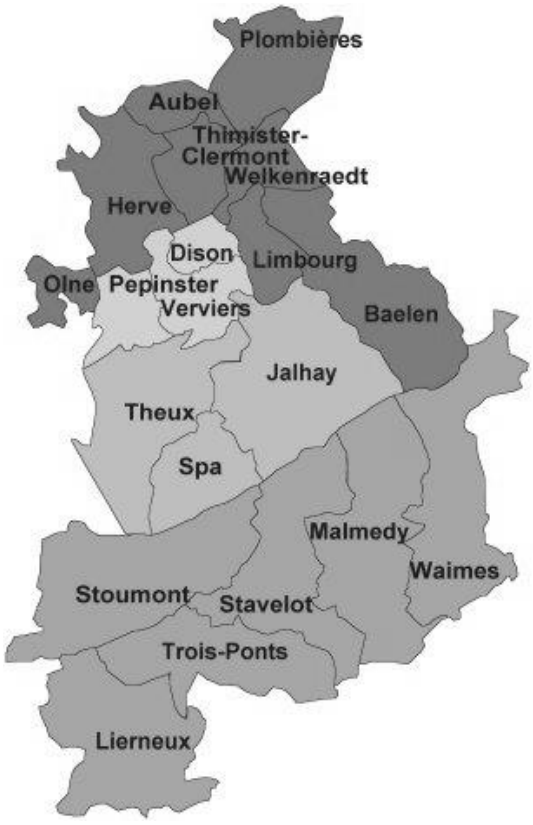

Wallonie

15, rue de Dinant - B-4800 Verviers
Tel : 0498/50.63.37.- Fax : 087/22.57.33.
Mail : rassaef@gmail.com

Table des Matières

1. Introduction P 3

2. Historique P 3

3. Identification du pouvoir organisateur P 4

   a. *Coordonnées du réseau* P 4

   b. *Définition de la zone de soins* P 4

   c. *Objectifs du réseau* P 4

   d. *Identification des membres du réseau* P 5

4. Missions P 8

5. Aspect financier P 11

- *Comptabilité* P 11

- *Gestion du personnel et des salaires* P 11

6. Conclusions P 11

1. Introduction

Ce rapport a pour objectif de présenter les différentes actions menées dans le cadre de la naissance du Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est Francophone (R.A.S.S.A.E.F.) pour l'année 2012-2013.

Cette première année se divise en deux parties :

- La constitution du comité de pilotage et la construction du plan d'action avec un coordinateur ad-intérim. Ce travail a permis l'obtention de la subvention facultative pour l'année en cours.
- L'engagement de la coordinatrice et la mise en place des premières actions du plan d'action.

2. Historique

Le Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est Francophone (zone 6) s'est constitué en A.S.B.L., lors de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2011, sous le nom « R.A.S.S.A.E.F. ». L'initiative de ce projet émane d'une concertation entre le Service de Santé Mentale de Verviers, La Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens, le Centre de Cure et de Post-Cure des Hautes Fagnes et le Service de Prévention de la Ville de Verviers.

Très vite, d'autres institutions ont manifesté leur intérêt pour le R.A.S.S.A.E.F. et ont rejoint le réseau. Il s'agit du Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle, le Centre Public d'Action Sociale de Plombières, la Ville de Malmedy et l'Association des médecins Généralistes de l'Est Francophone.

Ensemble, ils constituent une parité parfaite du secteur public et du secteur privé et une représentativité géographique complète de l'ensemble de la zone 6.

Un Comité de Pilotage a été créé selon les dispositions prévues par le décret et sur proposition de chacun des membres de l'Assemblée Générale.

Les premiers travaux réalisés par le Comité de Pilotage du R.A.S.S.A.E.F. ont été l'élaboration de la demande de subvention et la construction d'un plan d'action visant à répondre aux missions fixées par le décret du 30 avril 2009.

Cette subvention facultative a été octroyée pour une période allant du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013, et notifiée par arrêté ministériel le 20 décembre 2012.

Suite à cette notification et à l'octroi de la subvention, le Conseil d'Administration du R.A.S.S.A.E.F. a procédé au recrutement d'une coordinatrice à mi-temps dont le contrat a démarré le 1er mars 2013.

3. Identification du pouvoir organisateur

a. *Coordonnées du réseau*

A.S.B.L. R.A.S.S.A.E.F. (Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est Francophone)
Siège social : rue de Dinant, 15 – 4800 Verviers
Coordinatrice : Cynthia Goblet – rassaef@gmail.com – 0498/50.63.37.

b. *Définition de la zone de soins*

Zone 6 (Arrondissement de Verviers)
Aubel ; Baelen ; Dison ; Herve ; Jalhay ; Lierneux ; Limbourg ; Malmedy ; Olne ; Pepinster ; Plombières ; Spa ; Stavelot ; Stoumont ; Theux ; Thimister-Clermont ; Trois-Ponts ; Verviers ; Waimes ; Welkenraedt.

c. *Objectifs du réseau*

Les objectifs du R.A.S.S.A.E.F. portent sur chacune des missions prévues par le décret du 30 avril 2009 et leur exercice.

Mais plus particulièrement, le R.A.S.S.A.E.F. a pour objectifs actuels :

- De viser une meilleure prise en charge de la problématique des assuétudes en proposant des solutions innovantes ;
- De valoriser et de faire connaitre les spécificités locales en assurant un lien entre les différentes institutions locales ;
- D'organiser des concertations institutionnelles afin de développer une réelle complémentarité dans les actions du réseau ;
- D'organiser des intervisions à la demande du réseau et/ou d'initiative ;
- D'optimaliser l'offre de soins en travaillant avec des services spécifiques disposant d'une expertise dans des domaines particuliers ;
- De développer des connaissances au cours d'échanges entre les membres ;
- De diffuser et de partager des outils spécifiques.

d. Identification des membres du réseau

A. L'Assemblée Générale

a.Secteur public

Nom	*Adresse*	*Représentants*
La Ville de Verviers	Place du Marché, 55 4800 Verviers	Madame M. RENIER Echevine
Le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle	Rue du Parc, 29 4800 Verviers	Docteur H. GILSON Chef de Service
Centre Public d'Action Sociale de Plombières	Place du 3ème Millénaire, 1 4850 Plombières	Monsieur A. SCHEEN Président
La Ville de Malmédy	Rue Jules Steinbach, 1 4960 Malmédy	Monsieur E. KAYNAK. Echevin

b.Secteur privé

Nom	*Adresse*	*Représentants*
La Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens	Rue du Château de Ruyff, 68 4841 Henri-Chapelle	Monsieur M. VANDERVELDEN Directeur
Le Service de Santé Mentale	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers	Docteur M. JADOT Directeur
L'A.G.E.F. (Association des médecins Généralistes de l'Est francophone)	Rue Peltzer de Clermont, 73 4800 Verviers	Docteur M. SEEL Président
L'ASBL Les Hautes Fagnes, Centre de cure et de postcure	Rue Malgrave, 1 4960 Malmédy	Monsieur C. MACQUET, Directeur

B. Le Conseil d'Administration

Secteur public

Nom	*Représentants*	*Fonction au C.A.*
La Ville de Verviers	Madame M. RENIER Echevine	Secrétaire
Le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle	Docteur H. GILSON Chef de Service	Administrateur
Centre Public d'Action Sociale de Plombières	Monsieur A. SCHEEN Président	Administrateur

Secteur privé

Nom	*Représentants*	*Fonction au C.A.*
La Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens	Monsieur M. VANDERVELDEN Directeur	Président
Le Service de Santé Mentale	Docteur M. JADOT Directeur	Trésorier
L'A.G.E.F. (Association des médecins Généralistes de l'Est francophone)	Docteur M. SEEL Secrétaire	Administrateur

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2012 et 3 fois en 2013.

C. Le Comité de Pilotage

Secteur public

Nom	*Adresse*	*Représentant*
La Ville de Verviers - Service de Prévention	Place du Marché, 55 4800 Verviers	Madame C. MAGNEE, Chef de projet Plan de Cohésion Sociale.
Le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle	Rue du Parc, 29 4800 Verviers	Monsieur B. FONTENEAU, Psychologue.
Centre Public D'Action Sociale de Plombières	Place du 3ème Millénaire, 1 4850 Plombières	Monsieur J. CHARLIER, Chef de projet Plan de Cohésion Sociale.
La Ville de Malmédy	Rue Jules Steinbach, 1 4960 Malmédy	Madame N. ART, Chef de projet Plan de Cohésion Sociale.

Secteur privé

Nom	*Adresse*	*Représentant*
L'ASBL Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens	Rue du Château de Ruyff, 68 4841 Henri-Chapelle	Madame S. HICK, Assistante Sociale.
L'ASBL Service de Santé Mentale	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers	Monsieur J. GHÉRROUCHA, Monsieur C. MAIRESSE, Psychologue A.V.A.T. Criminologue A.V.A.T.
L'ASBL Les Hautes Fagnes, Centre de cure et de postcure	Rue Malgrave, 1 4960 Malmédy	Monsieur C. MACQUET, Directeur.

L'ASBL A.G.E.F. (Association des médecins Généralistes de l'Est Francophone)	Rue Peltzer de Clermont, 73 4800 Verviers	Docteur M. SEEL, Secrétaire

En qualité d'experts :

Le Relais Social Urbain de Verviers **Le Relais Santé**	Rue de la Calamine, 4801 Stembert	Madame S. CONRADT, Psychologue – Référente Relais Santé Coordinatrice Adjointe R.S.U.V.
Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise	Quai des Ardennes, 24 4020 Liège	Madame G. KLINKHOMMER, Coordinatrice de Soins en Assuétudes
RELIA (Réseau agréé décret Wallonie)	Quai des Ardennes, 24 4020 Liège	Monsieur F. GUSTIN, Président - Coordinateur.
Réseau Santé Mentale (projet 107)	Rue du Château de Ruyff, 68 4841 Henri-Chapelle	Madame M. HAAS Coordinatrice

Depuis sa création en 2011, le comité de pilotage a veillé à assurer la mise en place, le suivi et l'évaluation du plan d'actions.

Le comité de pilotage s'est réuni 9 fois en 2012 et 7 fois en 2013.

D. La coordinatrice

Au départ des travaux du R.A.S.S.A.E.F., Jérôme Ghérroucha, psychologue à l'Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes, a assumé la fonction ad-interim de coordinateur jusqu'en novembre 2012. Durant sa fonction, il a mis en place administrativement le réseau et a élaboré, avec le Comité de Pilotage, un plan d'actions.

Grâce à ce plan d'actions, une subvention facultative a été octroyée au R.A.S.S.A.E.F., pour une durée d'un an, prenant cours le 1er novembre 2012.

Comme suite aux élections communales d'octobre 2012 et à des circonstances administratives, l'engagement d'une personne chargée de la coordination n'a pu se faire qu'au 1er mars 2013. Cynthia Goblet a alors été engagée pour assumer ce rôle.

4. Missions

Les premiers travaux réalisés par le Comité de Pilotage du R.A.S.S.A.E.F. ont été l'élaboration de la demande de subvention et la construction d'un plan d'action. Celui-ci reprend les objectifs du réseau, les missions définies par le décret ainsi que les échéances pour chacune des actions à réaliser (voir plan d'actions en annexe).

1. *Identification de l'offre existante en collaboration avec les plates-formes de concertation en santé mentale et de la demande d'aide et de soins en matière d'assuétudes dans la zone de soins où le réseau exerce ses activités.*

Un cadastre de l'aide[1] concernant la problématique assuétudes pour l'Arrondissement de Verviers a alors été réalisé à l'aide d'une grille d'analyse[2]. Cette grille a été avalisée par le Comité de Pilotage et le Conseil d'Administration.

Cette mission a été mise en œuvre par l'organisation de rencontres individuelles entre la coordinatrice et les différents responsables des services de l'Arrondissement de Verviers. En plus de nouer des liens avec les services, cette méthodologie permet de faire connaitre le réseau et d'identifier la demande et les besoins des travailleurs sociaux.

Il est important de préciser que le réseau n'a pas souhaité se limiter aux seuls services spécialisés en assuétudes. Il a préféré s'étendre et rencontrer tous les services susceptibles de travailler, dans leur pratique quotidienne, avec des personnes souffrant d'assuétudes. Ainsi, une cinquantaine de rencontres ont été réalisées permettant de construire des fiches signalétiques individuelles pour chaque service.

2. *Identification de la demande d'aide et de soins dans la zone*

De nombreux besoins ont été mis en évidence lors des rencontres individuelles permettant déjà de dégager quelques pistes d'actions futures.

D'autres demandes ont été pointées grâce à l'organisation de séances d'information sur l'Arrondissement de Verviers. Trois séances d'information organisées sur l'ensemble de la zone 6, et reprenant les services spécialisés ou non en assuétudes, ont permis de présenter le réseau. Lors de ces séances d'information, une discussion était ouverte permettant à chaque acteur de terrain d'évoquer les difficultés rencontrées dans le travail au quotidien et les actions qu'il souhaiterait voir développer par le R.A.S.S.A.E.F.

[1] Ce cadastre est présenté à l'annexe 1 du présent rapport.
[2] Cette grille d'analyse est présentée à l'annexe 2 du présent rapport.

Comme : *La dépendance chez les jeunes – le logement et dépendances –la prise en charge des personnes présentant un double diagnostic – les réflexions autour du lien entre le monde hospitalier et les services de premières lignes, …*

D'ici la fin 2013, des séances d'informations auprès des médecins généralistes sont programmées afin de prendre en compte leurs besoins et attentes. Ces séances sont organisées dans le cadre des Groupements Locaux d'Evaluation Médicale (GLEM).

3. *Concertation institutionnelle relative à la répartition des tâches et à leur complémentarité afin de développer une offre cohérente d'aide et de soins dans la zone de soins concernée, en ce compris la prise en charge des situations de crise et d'urgence, quelle que soit la nature de l'assuétude*

Le réseau a souhaité, lors de cette première année d'existence, concentrer son travail sur l'analyse de l'offre et de la demande avant de se lancer dans l'organisation de concertations institutionnelles élargies. Bien que celles-ci soient prédominantes par l'invitation « d'experts » au sein du Comité de Pilotage.

Les concertations sont aussi développées lors de réunions extérieures auxquelles participe le R.A.S.S.A.E.F. et/ou des membres du comité de pilotage (Fédito, ALTO, RELIA, Plateforme psychiatrique liégeoise, groupe santé-santé mentale, Réseau santé mentale, …).

Les différents Conseils d'Administration et Comités de Pilotage du R.A.S.S.A.E.F. qui se sont tenus durant l'année de subvention ont été l'occasion, pour les membres, de mettre en évidence les situations qu'ils rencontrent et de partager leurs questionnements et leurs pratiques respectives.

De plus, durant cette année, la coordinatrice a pris part à différentes concertations existantes sur la zone 06 et ce au niveau :

- des Plans de Cohésion Sociale des Communes;
- du RéZéa dans le cadre de la prévention ;
- du Relais Social Urbain de Verviers, dans le cadre du « Groupe Santé – Santé Mentale ».

D'autres concertations ont également été réalisées en dehors de la zone 06, par la rencontre avec les autres coordinateurs des réseaux au sein des groupes de travail de la Fédito Wallonne. Ces rencontres ont porté sur l'échange de bonnes pratiques. Des rencontres individuelles supplémentaires avec les coordinateurs des réseaux de Liège,

Namur, et Charleroi, ont permis de prendre connaissance des réalités de fonctionnement de chacun…

4. ***Appui de l'action des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, ci-après désignés sous le terme de services, dans le cadre de la collaboration entre eux et les autres membres du réseau,***

- *Par la conclusion de conventions :*

  À l'heure actuelle, une première convention de collaboration est conclue avec la Fédito-Wallonne.

  Des conventions d'une part entre la R.A.S.S.A.E.F. et la P.F.P.L., ainsi que d'autre part entre la R.A.S.S.A.E.F. et le réseau ALTO sont en cours de réalisation.

- *Par l'élaboration d'outils communs en matière d'accueil et d'information des bénéficiaires, d'accompagnement psychosocial, de prise en charge psychothérapeutique et médicale, de soins, de réduction des risques :*

  Comme suite à l'inventaire de l'existant et à l'analyse des besoins, le Comité de Pilotage envisage la mise en place de plusieurs groupes de travail. Ceux-ci permettront un partage sur les outils existants et favoriseront la création de nouveaux outils et le transfert des bonnes pratiques.

  Des outils d'information à destination des publics jeunes et de leurs familles existent au sein du groupe Accro-contact du RéZéa, réseau auquel le R.A.S.S.A.E.F. participe.

5. ***Collaboration avec la plate-forme de concertation en santé mentale du territoire dans lequel le réseau est inscrit***

Le R.A.S.S.A.E.F., par l'intermédiaire de sa coordinatrice, travaille de concert avec le coordinateur du R.E.L.I.A. et intervenant à la P.F.P.L.

Le R.A.S.S.A.E.F. est également présent lors des réunions de concertation de la Plateforme Provinciale des assuétudes de la Province de Liège.

6. ***Initiation de l'intervision lorsqu'elle n'est pas encore mise en œuvre au sein de la zone de soins ou son organisation à la demande des membres du réseau***

Les séances d'information nous ont permis de dégager certaines pistes de réflexions quant à la mise en place d'intervisions. Certaines ont déjà été initiées auprès des

médecins généralistes de l'est francophone en collaboration avec le réseau Alto et différents partenaires du comité de pilotage.

5. Aspect financier

- *Comptabilité*

Les factures reçues sont encodées par la coordinatrice du R.A.S.S.A.E.F. qui les soumet au trésorier et au vérificateur aux comptes, pour approbation.

Le bilan financier est présenté au Comité de Pilotage, au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale. Les comptes et le budget prévisionnel sont déposés annuellement au greffe du tribunal du commerce.

- *Gestion du personnel et des salaires*

La gestion du personnel est assurée par le Président du réseau, avec le soutien du trésorier.

En ce qui concerne les dépenses de plus de 1000 euros, c'est le Conseil d'Administration qui est compétent.

Les frais de fonctionnement sont gérés par la coordinatrice sous accord du Président du réseau.

6. Conclusions

Cette première année a permis de développer une dynamique de réseau centrée sur la pratique d'aide aux personnes ayant une problématique d'assuétude.

Le focus sur la personne toxicomane apporte une réelle plus value, et est indispensable, mais doit être poursuivi. L'arrondissement de Verviers dispose déjà de services qui ont développé des outils efficaces, et le réseau permet par son action fédératrice de leur donner toute leur ampleur.

Il est essentiel que l'action se pérennise et produise tous ses effets !